



JAJKO Jean

21 ans

Né le 29 juillet 1935 à Breteuil-sur-Iton

Domicilié à Saint-Ouen-d'Attez

Célibataire

Médaille militaire à titre posthume

Croix de la Valeur militaire avec palme

Médaille commémorative des opérations de sécurité
et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord

MORT POUR LA FRANCE

1957



Jean Jajko suit des études jusqu'au certificat d'études primaires. Il s'oriente ensuite vers la mécanique agricole et occupe son temps libre avec le foot¹. Le 8 mai 1956, il est appelé pour effectuer son service armé. Affecté au 1^{er} régiment de tirailleurs marocains, il est à Marseille deux jours plus tard, le 10 mai, afin d'embarquer pour l'Afrique du Nord. Il débarque trois jours plus tard à Casablanca.

Après deux mois et demi de classes, il est muté au 1^{er} régiment de Zouaves le 1^{er} août, puis au 117^e régiment d'infanterie. Le 3^e bataillon de ce régiment devient le **28^e régiment de dragons** à compter du 1^{er} novembre 1956. Jean Jajko est tué au cours d'une embuscade dans l'oued Djemaa (Algérie) le 18 avril 1957².

Il est inhumé au cimetière de Breteuil-sur-Iton.

Son nom est inscrit sur le monument aux morts de Saint-Ouen-d'Attez.

Médaille militaire attribuée suite à cette citation :

« Éclaireur de pointe très courageux et de grand sang-froid qui, le 18 avril 1957 au cours d'un accrochage dans la vallée de l'oued Djemaa, n'a pas hésité à se porter sur le sommet d'un piton balayé par le feu adverse, permettant ainsi à son peloton de prendre les rebelles à revers. A été grièvement blessé à son poste de combat après avoir causé des pertes certaines à l'adversaire. Est décédé des suites de sa blessure³. »



¹ Renseignements fournis par la famille.

² SHD, CAPM, bureau des correspondances particulières, section des correspondances particulières, ESS, matricule 55-270-1497.

³ SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, décret du 4 novembre 1957 publié au JO le 13 novembre 1957.